

l'accroissement de la population, la cultivation et l'exercice des arts et manufactures, et l'homme enfin apprit le secret d'amasser par la culture les substances nécessaires pour le conduire à une autre culture. Il n'appartient qu'à l'homme de posséder cet esprit d'accumulation indéfinie que la nature refuse à la totalité des animaux. Jeté sur la terre froide, l'homme n'a que son courage et son intelligence pour l'aider et l'élever à cet état de puissance et de prospérité où il est maintenant parvenu. Son intelligence, cette armure naturelle et occulte, dirigeant son industrie, sont les deux seules armes avec lesquelles il fait face aux privations et aux besoins qui l'obsèdent durant tout le cours de son existence. Tous les biens lui viennent de la terre, cette mère commune que Brutus embrassait, dans son enthousiasme de citoyen, et ils n'en sortent que par son travail.

Des causes bien déplorables, entr'autres, la guerre, produisent quelquefois la cessation du travail de l'homme et introduisent, au sein de la société, les plus grands désordres toujours incompatibles avec la marche de l'industrie humaine. La guerre, jadis cri de fureur et maintenant de folie, est ce tribunal de sang où l'homme se souille du plus grand des crimes. Y a-t-il un tems où la raison de l'homme puisse l'abandonner et ne lui laisser que l'assassinat pour seul expédient ? La continuité du travail rompu par ses funestes effets jette le corps social dans l'inaction et l'inertie. Ce ne sera jamais qu'en tems de paix que fleuriront l'agriculture, le commerce et les arts, ces trois sources inépuisables des jouissances humaines. Les souverains qui furent bénis de leurs peuples furent ceux qui régnerent en bonne intelligence avec leurs voisins.

Le travail de l'homme peut être considéré sous trois rapports bien distincts. Je ne déroulerai que bien timidement, à vos yeux, les avantages du travail considéré sous ces trois points de vue, qui consistent en son organisation, sa division et son économie. "L'organisation du travail, question brûlante, dit M. Sue, qui bientôt dominera toutes les autres, parce que, pour les masses, c'est une question de vie ou de mort." En effet, messieurs, l'organisation du travail, le droit qu'a chaque homme de travailler pour se procurer le nécessaire, mérite la plus sérieuse attention dans les vieux pays de l'Europe, là où ce droit lui est souvent dénié, là où le prolétaire peut à peine se procurer, en échange de son travail manuel, un salaire suffisant à sa subsistance.

Au sein de la paix en apparence la plus profonde, la société semble agitée et chancelle sur sa base. Qu'est-ce donc qui produit cette agitation si peu naturelle à la splendeur dont brillent les états de l'Europe ? C'est, sans doute, quelque vice latent qui sape sourdement la base de l'édifice social. C'est le sacrifice continu et impuni d'un peuple de travailleurs honnêtes et généreux aux caprices et aux boutades du petit nombre qui possède et dissipe follement. C'est lorsque la consommation, devenant restreinte, reflue sur la production et la dessèche, et que les fabricants refusant obstinément de diminuer leurs bénéfices, diminuant plutôt le prix de la main-d'œuvre, enlèvent au prolétaire la subsistance nécessaire à sa conservation personnelle. C'est lorsque le prolétaire ne combat que par l'instinct de conservation développé chez tout être animé. C'est alors que s'établit cette concurrence de fréquence et de dépravation chez le prolétaire désespéré, bien contraire à la concurrence naturelle et nécessaire à l'industrie dirigée et soutenue par l'humanité et la justice sociale.

Un travail bien organisé, qui reposerait sur la continuité et l'abondance des salaires proportionnels au lucre des capitalistes, se modifiant suivant les fluctuations de la consommation, produirait chez un peuple les effets les plus salutaires. Le prolétaire, celui qui ne possède pas les instruments de travail, en proie à l'exploitation trop souvent barbare des maîtres, les dépositaires des capitaux, faute de cette assurance continue et rationnelle de la rétribution due au travail, a été assimilé par un écrivain de nos

jours, ou plutôt ravalé au-dessous de l'ôte grec et de l'esclave romain. Le prolétaire, qui dépend entièrement de la rétribution due à son travail subsidiaire ne doit jamais être frustré dans l'attente de ses besoins. Lorsque Tobie recommandait à son fils d'acquitter le salaire de l'ouvrier, ne donnait-il pas la plus belle maxime de morale et de justice sociale ? N'est-ce pas le conseil le plus sage et le plus humain qui fut jamais donné par un père à son fils ? Cette dette, que l'homme doit à son semblable et sur l'exactitude de laquelle il se repose pour se procurer sa subsistance quotidienne, n'est-elle pas la dette la plus sacrée que l'on puisse contracter ?

A l'origine des sociétés, en général, le travail n'est pas aussi étendu et développé que dans les vieux pays où le nombre de la population donne lieu à une division infinie de métiers et d'occupations. C'est dans ces pays peuplés que l'on remarque la division du travail de l'homme, et que l'on peut apprécier ses heureux effets. La division du travail est un des principes les plus féconds de l'économie sociale, et c'est de son application que dépend entièrement la perfection des manufactures et des arts. En effet, plus le travail exigé pour la confection d'un produit sera reparti entre différentes mains, plus chaque partie et chaque détail de ce produit acquerra une plus grande valeur par son poli et sa perfection. L'homme, en s'appliquant à une spécialité, ne peut qu'acquérir une connaissance plus intime et plus approfondie de l'objet qui l'occupe journellement, et cette occupation constante, donnée à un seul objet, est la cause immédiate de la perfection à laquelle on a porté les arts et les manufactures. Plus le côté matériel des choses sera envisagé avec justesse et précision, plus l'appréciation que l'on en fera sera exacte, et les résultats à obtenir deviendront avantageux. La division du travail industriel de l'homme peut avoir lieu avec avantage dans la production d'un objet dont les parties sont nombreuses et variées.

Quelquefois cette division peut s'effectuer par les différentes opérations des machines propres à accélérer et simplifier la marche de la production. Ceci nous conduit à parler de l'économie du travail, qui consiste à suppléer au travail de l'homme celui des machines et des animaux, lorsque cet effet peut s'opérer à moins de frais. Cette substitution d'un travail inintelligent, mais sûr et facile, au travail de l'homme, parvient-il à décimer la population ? Car, c'est là la première et la plus importante question qui se présente dans l'aspect du travail considéré sous ce dernier rapport. Plusieurs auteurs célèbres proclament cette décimation ; mais l'appréciation des faits combinés et compliqués avec d'autres causes difficiles à reconnaître, n'est peut-être pas encore suffisante pour résoudre la question. Néanmoins, si l'on considère que la force du corps politique dépendant du plus grand emploi qu'il peut faire des hommes qui se livrent à l'exploitation de ses richesses nationales, l'inactivité où se trouvent relégués bien des bras, ne nous paraîtra que momentanée et la diminution de la population, causée par l'introduction des machines dans l'œuvre de la production, que paradoxale, car le législateur doit alors détourner, avec prudence, le travail de l'homme de la confection du produit opérée par les machines, et le diriger insensiblement vers un autre objet. Sans pouvoir observer définitivement quels sont les résultats, en général, de l'emploi des machines, l'on peut s'assurer que, dans les détails de la main-d'œuvre, ils sont une grande amélioration et d'une grande utilité.

Tout changement opéré en faveur d'un travail libre et constant, dont l'effet serait d'assurer une rétribution suffisante aux besoins individuels de chaque membre de la société, réunirait à lui toutes les opinions et serait un bienfait de plus ajouté à la longue série de bienfaits déjà opérés par de grands philanthropes en faveur de la belle cause de l'humanité. Procurer les jouissances à celui qui les demande, conserver par une sage législation, au sein de la société, l'attrait de la propriété et les charmes de la possession, ce peut être utile et nécessaire ; mais pourvoir

au strict nécessaire du prolétaire qui meurt sur la borne du chemin, lui assurer fidèlement son droit au travail, le plus noble attribut de son être, c'est un devoir impérieux et d'une importance majeure. Écoutez l'auteur des Lettres sur la Législation, lorsqu'il fait décrire l'établissement de la société humaine de la nécessité du travail. "La nature dénonce à l'homme la nécessité du travail par l'organe de ses besoins. L'insuffisance de ses forces lui fait désirer le secours de son semblable. Ce secours ne peut lui être accordé que sous convention tacite ou exprimée et la nature même de cette convention. Ces pactes déterminent l'association, leur exécution la consolide. Cette association perpétuée est ce qu'on nomme société." Ainsi la formation de la société due au travail a, à son tour, agrandi ses forces et ses ressources, et ce n'est que par le déni de ce droit si inhérent à l'homme qu'est produite la violation de l'ordre social. Puisque le droit de travailler est la propriété la plus imprescriptible, le capitaliste qui, diminuant le salaire de la main-d'œuvre pour se mettre de niveau, dans un tems de pénurie, avec le montant accoutumé de ses bénéfices, attente et viole le droit de propriété, première base de toute association humaine et méconnaît les droits de l'humanité.

Laissez l'homme travailler, et par la seule force d'un travail opiniâtre et constant, il créera un nouvel univers ; simplement comme Archimède qui demandait un point d'appui pour son terrible levier, il ne vous demandera que la matière suffisante à sa formation !

P. R. L.

ÉDUCATION.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

SUR LA DISCRÉTION.

Lycurgue avait introduit dans les repas publics auxquels, en dépit de l'opposition et de la persécution que lui firent éprouver les nobles, il obligeait les Rois d'assister, une règle bien remarquable. Lorsque les convives étaient tous assemblés dans la salle du festin, le plus ancien d'entre eux, montrant la porte, disait : "Pas un seul mot de ce qui se dit ici ne passera par là." Cet usage établissait et entretenait une confiance réciproque, et empêchait les calomnies, les médisances et les mauvais propos.

Il serait bien à souhaiter assurément, qu'un Lycurgue moderne fit la découverte de quelque moyen qui rendit de nos jours, les gens un peu plus discrets qu'ils ne sont. L'état de la société est déplorable sous ce rapport, et l'on ne peut que s'affliger, lorsque l'on entend, nous ne disons pas, de jeunes filles étourdies, sottes et ignorantes, pour qui les conversations intellectuelles ne peuvent guère avoir d'attraits, mais des hommes que leur profession, leur rang dans la société, leur intelligence et leur éducation, devraient mettre au-dessus de telles habitudes, consacrer des heures entières à s'entretenir sur le compte des uns et des autres. Il en résulte de graves inconvénients : la calomnie souvent, la médisance très souvent, et l'indiscrétion la plus condamnable, l'habitude de déverser du ridicule en société, se répand généralement ; chacun se mêle de critiquer, suivant la portée de son esprit. Il en est, nous l'avouons, qui ne réussissent pas toujours à mettre les vieux du leur côté, mais enfin, ça n'est pas leur faute ; leur malicieuse habitude est tellement enracinée, qu'ils ne sont aucunement découragés par les défaites qu'ils éprouvent parfois. Les jeunes personnes, d'envieuses, deviendront médisantes, ensuite médisantes, après cela, montouses. Leur réputation bien méritée en ce genre, se répand, on les redoute, on les craint, on les évite, et on finit par les mépriser.

L'influence qu'exercent sur les enfants les propos qu'ils entendent tenir par des personnes âgées, ou plus avancées en âge qu'ils ne le sont, est plus sérieuse qu'on ne paraît le croire généralement. Les enfants, au lieu de demeurer enfans, sont entraînés par le plaisir qu'ils goûtent à entendre ces propos, ils sont